



Avis aux parents

Chers parents,

Comme vous l'avez peut-être entendu, un mouvement de grève étudiante est prévu pour ce vendredi 9 mai dans plusieurs écoles secondaires du Québec. Des messages circulent sur les réseaux sociaux pour inviter les élèves à ne pas se présenter à l'école ou à manifester cette journée-là.

Même si la liberté d'expression est une valeur importante de notre société, le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi tient à ce que les prises de position se fassent dans le respect, surtout à l'école.

Voici donc ce qu'il faut savoir pour le 9 mai (et pour toute autre situation semblable) :

- Pour des raisons de sécurité, aucune manifestation ne sera permise à l'intérieur des écoles ou sur les terrains scolaires. Cette règle s'applique à tous.
- Si des élèves souhaitent organiser une manifestation, celle-ci devra avoir lieu à l'extérieur des écoles, dans des endroits publics et avec l'autorisation de la municipalité où est situé le pavillon. Il faut faire une demande officielle à l'avance, et respecter certaines conditions.
- Si votre enfant choisit de manifester, il sera considéré comme absent de l'école, et vous devrez autoriser cette absence. Vous demeurez alors responsable de lui pendant cette période.
- Pour que tout se passe bien, nous demandons aux élèves qui organisent des manifestations de désigner des responsables.
- Nous sommes toujours ouverts à entendre ce que les élèves ont à dire, dans le respect du cadre scolaire et de notre mission éducative.
- Nous vous invitons à discuter de cette situation avec votre enfant, afin de prendre une décision éclairée.

Merci de votre habituelle collaboration,

Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi